N J d B 0 C H N Z S H

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE CLERMONT-FD

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 23 mars 2017 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme MARLENE NORMANDON, née le 6 juin 1990 à CHATENAY-MALABRY (092) en vue de son inscription à la formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

est délivré à Mme MARLENE NORMANDON Le DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité GENIE BIOLOGIQUE, option DIETETIQUE

au titre de l'année universitaire 2018-2019

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait le 4 décembre 2019

Z /2019201805674 CLERAUV

14760956

Le Directeur de l'I.U.T. de Clermont-Fd

Le Président

Chancelier des universités Le Recteur d'Académie,

Karim BENMILOUD



Mathias BERNARD

Olivier GUINALDO